

Commission Charbonneau

Quand les sociétés de génie-conseil privées s'en mêlent...

Bruno Bisson

La décision du ministère des Transports du Québec (MTQ) de faire appel à des sociétés de génie-conseil privées pour la surveillance de ses chantiers, en 2002, a changé radicalement les rapports de force et le climat dans l'industrie de la construction en banlieue nord de la métropole, selon André Durocher.

"J'ai été 20 ans en affaires. Entre 1992 et 2002, je travaillais pour le MTQ, j'allais en appel d'offres, je les remportais et on avait un plaisir fou à travailler, assure-t-il. La journée que les firmes d'ingénieurs ont été implantées par le MTQ pour vérifier les ponceaux, tout a changé."

Selon lui, ces firmes d'ingénieurs "sont rentrées avec leurs entrepreneurs protégés". Elles ont utilisé une multitude de leviers à leur disposition dans leur rôle de surveillance pour rendre la vie impossible aux entrepreneurs qui venaient concurrencer leurs "protégés" dans leurs territoires respectifs (voir autre texte).

Jusqu'en 2002, a-t-il expliqué, les chantiers qu'il réalisait étaient sous la responsabilité de surveillants du MTQ. "On n'avait pas à subir les conséquences d'une firme d'ingénieurs qui ne nous aime pas. C'est incroyable ce qu'un ingénieur peut faire à un entrepreneur dont il ne veut pas."

Cette position dominante des sociétés d'ingénierie s'est aussi transposée dans le monde municipal, où des firmes de génie-conseil peuvent "donner de la misère".

"Dans une ville, affirme-t-il, si un ingénieur ne veut pas te voir, tu es mieux d'envoyer des équipements à la fourrière et de changer complètement de domaine. Parce que tu ne viendras jamais à bout d'une machine comme ça".